

FICHE SIGNALÉTIQUE

Hemodent^{MD} Solution

1. IDENTIFICATION

Identifiant de produit : 9007071, 9007072 & 9007073
Nom du produit : Hemodent^{MD} Solution
Premier Dental Products Company
1710 Romano Drive
Plymouth Meeting, PA 19462 É.-U.
Tél : 610 239-6000
Télécopie : 610 239-6171
Téléphone en cas d'urgence : 610 239-6000

Restrictions d'utilisation : Réservé à un usage professionnel
Utilisation recommandée : Solutions hémostatiques

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique
Irritant oculaire – Catégorie 2
Toxicité spécifique sur les organes cibles, SE – Catégorie 3
Irritant cutané – Catégorie 2

Pictogramme(s) de danger Point d'exclamation

Mot-indicateur : Avertissement



Mentions de danger :
H319 Provoque des irritations oculaires graves
H335 Peut provoquer une irritation des voies respiratoires
H315 Provoque des irritations cutanées

3. COMPOSITION ET INGRÉDIENTS

| <u>Nom chimique</u> | <u>Numéro de CAS</u> | <u>Composition %</u> |
|----------------------------------|----------------------|----------------------|
| Chlorure d'aluminium hexahydraté | 7784-13-6 | 21,3 % |

4. RENSEIGNEMENTS SUR LES PREMIERS SOINS

(SYMPTÔMES)

Contact avec la peau : Peut provoquer une irritation et des rougeurs à l'endroit du contact.
Contact avec les yeux : Il pourrait se produire une irritation et des rougeurs. Peut provoquer un fort larmolement.
Ingestion : Peut provoquer de la douleur et des rougeurs à la bouche et à la gorge.
Inhalation : Peut provoquer une irritation de la gorge combinée à une sensation de serrement au niveau de la poitrine. L'exposition peut causer de la toux ou des étournelements.

(ACTION)

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tous les vêtements et chaussures contaminés, sauf s'ils sont collés à la peau.
Laver immédiatement avec beaucoup de savon et d'eau.
Contact avec les yeux : Rincer l'œil à l'eau courante pendant 15 minutes. Consulter un médecin.
Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.
Inhalation : Éloigner la personne atteinte du lieu d'exposition assurant ainsi sa propre sécurité. Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Procédé d'extinction : Des procédés d'extinction adéquats pour l'incendie environnant doivent être utilisés.
Asperger de l'eau pour refroidir les récipients.
Dangers d'exposition : Dégage des fumées toxiques en combustion.

Protection des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements protecteurs pour éviter le contact avec la peau et les yeux.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles : Pour des détails concernant la protection personnelle, consulter la partie 8 de la FS. Si à l'extérieur, ne pas approcher sous le vent. Si à l'extérieur, maintenir les spectateurs au vent et loin du point de danger. Mettre autour de la zone contaminée des indications et interdire l'accès au personnel non autorisé. Tourner le côté fuyant des récipients vers le haut afin d'empêcher le déversement du liquide.

Précautions environnementales : Ne pas déverser dans les égouts ni dans les rivières. Contenir le déversement en utilisant un placage.

Procédures de nettoyage : Faire absorber dans une terre sèche ou dans du sable. Transférer dans un récipient hermétique bien étiqueté pour élimination par méthode adéquate.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Exigences de manipulation : Éviter le contact direct avec la substance. Assurer une aération suffisante de l'espace. Ne pas manipuler dans un espace clos. Éviter la formation ou la propagation de brumes dans l'air.

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit frais et bien aéré. Maintenir le récipient hermétiquement fermé.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Mesures d'ingénierie : Assurer une aération suffisante de l'espace.

Protection respiratoire : Les appareils respiratoires autonomes doivent être disponibles en cas d'urgence.

Protection des mains : Gants de protection.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité. S'assurer qu'une bouteille à laver les yeux est à portée de main.

Protection de la peau : Vêtements de protection.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État : Liquide
Couleur : Sans couleur
Odeur : Odeur caractéristique
Viscosité : Non visqueux

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter : Chaleur
Matériaux à éviter : Agents oxydants forts. Acides forts.
Produits de décomposition dangereux : Dégagement de fumées toxiques en combustion.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ingrédients dangereux : CHLORURE D'ALUMINIUM HEXAHYDRATÉ IPR MUS LD50 940 mg/kg
IPR RAT LD50 728 mg/kg
ORL MUS LD50 1 990 mg/kg
ORL RAT LD50 3 311 mg/kg

Taux d'exposition : Consulter la partie 4 de la FS pour les voies d'exposition et les symptômes correspondants.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Ingrédients dangereux : CHLORURE D'ALUMINIUM HEXAHYDRATÉ
DAPHNE 48H EC50 27,3 mg/l
POISSON 96H LC50 27,1 mg/l

Mobilité : Absorbable dans le sol.
Persistance et dégradation naturelle : Biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation : Absence de potentiel de bioaccumulation.
Autres effets indésirables : Écotoxicité négligeable.

13. CONSIDÉRATIONS SUR LA MISE AU REBUT

NOTE : L'utilisateur doit porter son attention sur la possible existence de règlements régionaux et nationaux relatifs à la mise en rebut.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Numéro UN du DOT : ORM-D **Nom spécifique d'expédition :** marchandise de consommateur
Classe de danger : Aucun **Groupe d'emballage :** Aucun **Dangers environnementaux :** Aucun

| | Numéro UN | Nom spécifique d'expédition UN | Classe de danger | Groupe d'emballage | Dangers environnementaux |
|------------------|-----------|----------------------------------|------------------|--------------------|--------------------------|
| ADR/RID | UN2581 | Solution de chlorure d'aluminium | 8 | PG III | Non |
| IMDG/IMO | UN2581 | Solution de chlorure d'aluminium | 8 | PG III | Non |
| IATA/OACI | UN2581 | Solution de chlorure d'aluminium | 8 | PG III | Non |

Précautions spéciales pour l'utilisateur : Liquide corrosif
Transport en gros conformément à l'Annexe II de MARPOL 73/78 et au Code IBC : Non applicable-
le produit est transporté uniquement dans un emballage.

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Pictogramme(s) de danger Point d'exclamation

Mot-indicateur : Avertissement



Mentions de risque : R36/38 : Irritant pour la peau et les yeux.

Remarque : Les informations réglementaires données ci-dessus indiquent seulement les réglementations spécifiquement applicables au produit décrit dans la fiche signalétique. L'utilisateur doit savoir qu'il peut exister des dispositions complémentaires qui complètent ces règlements. Consulter tous les règlements ou dispositions internationaux, nationaux et locaux applicables.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de révision par Premier : 10/29/2015
Numéro de la révision : 1

Numéro de fournisseur : 092414

Les informations contenues dans ce document sont basées sur nos connaissances actuelles. Cependant, elles ne constitueront pas une garantie pour toute caractéristique particulière du produit et n'établiront pas une relation contractuelle légalement valide. L'entreprise Premier Dental Products n'offre pas de garanties expresses ni implicites en ce qui concerne les informations disponibles dans ce document et n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne leur exactitude et exhaustivité. Premier Dental Products conseille aux personnes qui reçoivent ces informations de déterminer elles-mêmes si elles répondent à leurs besoins particuliers.

101563 Eng. Rev9 FR Rev1